SNES – Section académique de Montpellier
Enclos des Lys, Bât. B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
Tél. : 04.67.54.10.70 – Fax : 04.67.54.09.81 - s3mon@snes.edu – www.montpellier.snes.edu

GRÈVE DE LA SURVEILLANCE LE 1ER JOUR DES EXAMENS (17 juin en lycée – 27 juin en collège)

Suppressions de postes, gel des salaires, loi pour une école de la "confiance", loi pour la transformation de la fonction publique, réforme du lycée et du baccalauréat : le gouvernement poursuit son entreprise de destruction de la Fonction publique et de transformation en profondeur des métiers de l'éducation, en muant le fonctionnaire citoyen en agent aux ordres, et l'enseignant concepteur de ses pratiques en exécutant servile de prescriptions hiérarchiques.
Pour les élèves et les familles, à l'ambition de la réussite pour tous les jeunes est préférée une école inégalitaire, offrant la réussite à quelques-uns et la relégation pour les autres.

En plus des actions menées dans les établissements, après la grève du 9 mai suivie par 35% du 2nd degré, après la manifestation nationale pour l'École qui a réuni 10 000 personnes le 18 mai à Paris à l'initiative de la FSU, le SNES-FSU, rejoint par le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU, le SNETAP-FSU, la CGT Educ'Action, Sud Education, le SNALC, les Stylos Rouges, la CNT, a décidé d'appeler à la **grève le premier jour du baccalauréat (lundi 17 juin, surveillance des épreuves de philosophie et de français) et du Brevet des collèges (jeudi 27 juin).** Compte-tenu de la modalité particulière envisagée, **le SNES Montpellier appelle tous les personnels d'enseignement, d'éducation, AED, AESH à montrer leur détermination en s'engageant dès maintenant dans cette action.**

Nous voulons un système éducatif et un baccalauréat qui s'attache à l'égalité entre les territoires et les élèves ; or les réformes vont totalement à l'encontre de ces orientations. Ce n'est pas dans la tradition du SNES-FSU d'appeler à perturber les examens au risque de mettre en difficulté les collègues et les candidats. C'est un signal d'alerte envoyé à JM Blanquer. Jusqu'ici le ministre n'a pas eu le début d'une écoute. Il répète que tout va bien, que les voix dissidentes ne sont que des mensonges. **Le Ministre est prévenu, si par son refus de l'écoute des collègues, la profession en vient à la perturbation des examens, il en portera seul la responsabilité.**

Le ministre Blanquer doit répondre aux personnels et ouvrir des négociations en urgence sur : une revalorisation des rémunérations ; le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat ; le retrait des projets de loi « école de la confiance » et « Fonction publique »

Sans réponse du ministre le 17 juin, je serai en grève le 1er jour de surveillance des examens (17 juin en lycée, 27 juin en collège).

NOM Prénom	Fonction	Signature